Félicitations à tous les bénéficiaires du Fonds international pour la diversité culturelle de l'UNESCO

Montréal, 19 décembre 2014 – Parmi les 7 projets financés par le Fonds international pour la diversité culturelle de l'UNESCO cette année, 4 ont été soumis par des organisations associées à la Fédération internationale pour la diversité culturelle. Nos sincères félicitations à tous les bénéficiaires, et plus spécialement à :

> Le Conseil international de la musique et sa secrétaire générale Silja Fischer pour le projet "Aider la jeunesse africaine à exploiter le potentiel du secteur musical" par le biais de l'offre de cours de gestion culturelle, de programmes de stages à destination des jeunes musiciens professionnels au Cameroun, au Congo, en Côte d'Ivoire, au Kenya, au Malawi, au Mozambique, en République démocratique du Congo et en République-Unie de Tanzanie.
>
> Manassé Nguinambaye Ndoua du Réseau culturel et artistique pour la formation et la Francophonie (RECAF), une organisation non gouvernementale qui se consacre à l'amélioration des perspectives éducatives et artistiques de la jeunesse tchadienne, pour le projet "Jeunesse émergente : renforcer la coopération sous régionale et promouvoir les jeunes talents dans le secteur musical africain ".
>
> Aadel Essaadani, président du Réseau Arterial et de l'Association Racines, une organisation non gouvernementale engagée en faveur de l'intégration de la culture au sein des politiques de développement, et sa collègue Dounia Benslimane, pour leur initiative "Élaborer une politique efficace pour la promotion des industries culturelles au Maroc".
>
> Ainsi que,
>
> Hristina Mikic, directrice du Creative Economy Group qui s'engage à « Renforcer les capacités institutionnelles locales et régionales en vue d'élaborer des politiques concernant les industries culturelles en Serbie", par le renforcement des processus d'élaboration de politiques participatives à l'échelle locale.

Les projets retenus pour financement témoignent de l'importance d'organiser sur une base continue des activités de renforcement des capacités tant par l'UNESCO que par ses partenaires de la société civile comme la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle (Ouagadougou, décembre 2011 et Bruxelles, décembre 2013), Culturelink (Zagreb, juin 2013), IFACCA (Bangkok, mars 2014) et le Réseau Arterial (programme de formation panafricain, en cours). Le Comité intergouvernemental de la Convention a approuvé le financement des projets qui se sont mérité des notes d'évaluation parmi les plus élevées de tous les cycles de

financement, preuve que les objectifs du Fonds et ses critères sont plus clairs, mieux communiqués et mieux compris.

La Fédération salue également la décision de soutenir des projets qui ont déjà obtenu des financements d'autres sources, ceux du Conseil international de la musique et de l'Association Racines. Ce faisant, l'UNESCO leur donne les moyens de produire des résultats encore plus durables. Étant donné les ressources limitées du FIDC, ce type d'actions complémentaires avec d'autres fonds nationaux et internationaux pourrait devenir la norme plutôt que l'exception. Dans les cas où les fonds de démarrage du projet proviennent du FIDC, l'UNESCO devrait être encouragée à collaborer avec d'autres fonds privés et publics dans le but d'assurer la continuité des projets.

La Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle (FICDC) est la voix des professionnels de la culture dans le monde. Elle compte 43 coalitions nationales représentant 600 organisations et reçoit l'appui de ses membres associés.

Contact: Daisy Boustany, +1-514-277-2666 poste 2, dboustany@cdc-ccd.org

-30-